

Données, informations et connaissances : comment situer la question des ressources ?

Gabriel Colletis

Professeur de Sciences économiques
à l'Université de Toulouse 1-Capitole

Colloque AFEP

Le 30 juin 2021

Données, informations et connaissances : comment situer la question des ressources ?

- Quelles sont les ressources ? Les données ? Les informations ? Les connaissances ? Les trois séparément ? Les trois dans leur articulation ?
- Nous nous appuyerons sur une approche qui distingue :
 - Ressources et actifs
 - Ressources ou actifs génériques et spécifiques

I. Le point de départ : la distinction
données, informations et
connaissance

1. Le point de départ : la distinction données, informations et connaissance

- Une donnée, toujours construite, est la « trace laissée par un évènement » (Bateson)
 - Pour Mèlèse, il s'agit de « l'enregistrement dans un code convenu de la mesure de certains attributs d'un objet ou d'un évènement ». En elle-même, la donnée ne porte pas de signification.
- L'information est une donnée contextualisée, qui produit du sens.
 - Pour Bateson, l'information peut se définir comme « une différence qui produit une autre différence ».
 - Pour Davenport et Prusak, l'information produit une différence, est un message qui modifie la façon qu'a le destinataire de percevoir quelque chose.
 - Pour Mèlèse « est information pour un être vivant ou un automate tout signal, tout message, toute perception qui produit un effet sur son comportement ou sur son état cognitif ».
- La connaissance s'appuie sur l'information dans un lien indissociable avec l'expérience.
 - Pour Einstein, « la connaissance s'acquiert par l'expérience, tout le reste n'est qu'information ».
 - Pour Paulré, la connaissance est une organisation de la représentation en tant qu'elle permet l'organisation de l'action. La connaissance est par définition inatteignable et on pourra seulement en étudier ou en gérer les expressions essentiellement au travers des actions et du langage.

II. L'importance de quatre conventions

Quatre conventions qui déterminent les articulations données/informations 1/5

Nous avons considéré quatre types de conventions :

- De quantification
- De contextualisation
- D'énonciation
- Sémiotiques

Quatre conventions qui déterminent les articulations données/informations

2/5

Les conventions de quantification

- Les conventions de quantification ont été mises en évidence par Desrosières
- « La quantification ne reflète pas la réalité, mais en revanche contribue à la façonner, à la transformer, sinon à la créer »
- Quantifier suppose que soit élaborée et explicitée une série de conventions d'équivalences préalables
 - impliquant des comparaisons, des négociations, des compromis, des traductions, des inscriptions, des codages, des procédures codifiées et répliquables, et des calculs conduisant à la mise en nombre
 - la mesure proprement dite vient ensuite, comme mise en œuvre réglée de ces conventions

Quatre conventions qui déterminent les articulations données/informations

3/5

Les conventions de contextualisation

- Les conventions de contextualisation suggèrent un sens, une interprétation particulière, un contexte. Leur caractère situé fait qu'elles assurent le passage de la donnée à l'information.
- La combinaison des deux données (le montant de la dette publique, d'une part, le PIB ou la part de la dette détenue par les non-résidents, d'autre part) produit une information
 - Le jugement sur la gravité de la dette publique n'est pas le même selon le choix de combinaison de données effectué

Quatre conventions qui déterminent les articulations données/informations 4/5

Les conventions d'énonciation

- La manière d'énoncer une question ou un problème a un effet déterminant sur la façon dont cette question ou ce problème vont être appréhendés
 - Énoncer d'une certaine manière induit fréquemment implicitement un mode de résolution, souvent considéré comme unique

Quatre conventions qui déterminent les articulations données/informations

5/5

Les conventions sémiotiques

- Dans un univers où le visuel prend de plus en plus de place, les signes choisis (la couleur, par exemple) pour exprimer une proposition ou un simple message peuvent induire une représentation particulière qui est celle que l'émetteur de la proposition souhaite de facto suggérer. Le signe agit sur une chaîne d'interprétation.
- Les conventions sémiotiques complètent l'ensemble des conventions qui s'articulent et s'agencent pour produire de l'information, pour passer de la donnée à l'information

III. La double distinction : ressource/actif, générique/spécifique

La double distinction ressource/actif, générique/spécifique

1/2

Ressources et actifs

- Par actif, on entendra des facteurs « en activité », alors que par ressources il s'agira de facteurs à exploiter, à organiser, ou encore à révéler
- Les ressources, à la différence des actifs, constituent une réserve, un potentiel à révéler, latent (à découvrir) ou virtuel (à inventer)
 - Une ressource peut se transformer en actif dans une situation de coordination. On parlera alors de processus d'activation

La double distinction ressource/actif, générique/spécifique

2/2

Génériques et spécifiques

- Les actifs ou les ressources peuvent être *génériques*. C'est à dire que leur valeur est indépendante des processus de production ou du contexte dans lequel ils s'inscrivent.
- Ils peuvent également être *spécifiques*. Dans ce cas, leur valeur est entièrement dépendante du contexte dans lequel ils s'inscrivent.
 - La « spécification des actifs », permet de passer de l'actif générique à l'actif spécifique. Dans ce dernier cas, l'actif s'enrichit de la valeur du contexte.
 - Un actif spécifique est largement non redéployable ou implique un coût élevé de réversibilité.

IV. La double distinction ressource/actif,
générique/spécifique au fondement du
passage donnée/information/connaissance

La double distinction ressource/actif, générique/spécifique au fondement du passage donnée/information/connaissance

- **Une donnée** peut être considérée comme une ressource générique
 - Une donnée ne porte pas de signification en elle-même.
 - Elle peut exister hors de toute action, elle n'est donc pas un actif. Elle est générique car sa production est indépendante du ou des contextes dans lesquels elle pourrait être utilisée.
- **Une information** est une donnée contextualisée qui produit du sens
 - Comme la donnée, l'information n'engage pas l'action même si elle la précède en ce qu'elle produit un effet sur le comportement ou sur l'état cognitif de celui qui la reçoit ou la construit.
 - L'information se situe ainsi entre ressource et actif. Elle est spécifique du fait même de son caractère contextuel.
- **La connaissance** est inatteignable comme telle. Elle ainsi est assimilable à une ressource. Cependant, engagée ou révélée lors d'une action, elle se transforme alors en actif
 - La valeur de cette connaissance est liée au contexte dans lequel elle est engagée. Il s'agit alors par conséquent d'un actif spécifique, difficilement redéployable, dépendant à la fois du contexte et de l'expérience de celui qui la mobilise.
- Le continuum donnée/information/connaissance a comme corollaire ou fondement un continuum entre ressource et actif, générique et spécifique.

En conclusion :

Les conventions entre hégémonie et
dispute

En conclusion : Les conventions entre hégémonie et dispute

1/2

- Les conventions et la dispute autour de celles-ci constituent le reflet de la vie de la démocratie dans les organisations
- Données, informations et connaissances constituent des ressources pouvant être mobilisées pour des stratégies et des politiques alternatives pour peu que les acteurs s'en saisissent pour les construire et les transformer en actifs spécifiques porteurs de leurs valeurs

En conclusion : Les conventions entre hégémonie et dispute

2/2

- Dans cette perspective, les systèmes d'information et, plus spécifiquement, les systèmes d'information numériques sont bien des outils essentiels d'entrave ou, au contraire, de promotion de la démocratie dans les organisations.

En guise de conclusion finale...

Merci !!

*Intéressez-vous d'urgence aux travaux de l'atelier coordonné
par Maryse Salles et Raphaëlle Bour*

SI, SAD et Démocratie dans les Organisations

<https://si2d.hypotheses.org>